

Communiqué

16.09.2021

Le 28 octobre 2020, la Minett UNESCO Biosphere avait été admise comme réserve de biosphère de l'UNESCO. Dans sa réunion qui se déroule actuellement à Aboudja au Nigéria et en ligne, le Conseil international de Coordination du programme « Man and the Biosphere » a admis 20 nouvelles réserves de biosphère dans le réseau mondial du programme. La France a deux nouvelles réserves de biosphère avec la Martinique et la région Moselle-Sud. Une réserve transfrontière a été admise, un projet commun de la Mongolie et de la Fédération de Russie. Le 50^e anniversaire du programme « Man and the Biosphere » en 2021 est particulièrement rehaussé par la création de la réserve de biosphère Mur-Drave-Danube commune à cinq pays (Croatie, Hongrie, Serbie, Slovénie et Autriche). Quatre candidatures ont été refusées et le Gabon s'est volontairement retiré du programme. Depuis le 15 septembre 2021, le réseau mondial des réserves de biosphère compte 727 réserves dans 131 pays, couvrant ainsi 6 % de la planète. Audrey Azoulay, directrice générale de l'Unesco, souligne dans un communiqué que « l'érosion de la planète n'est plus une hypothèse, mais un fait », tout en ajoutant que « cet effondrement n'est pas inévitable : il est encore temps de faire la paix avec la planète ». Les réserves de biosphère sont des outils efficaces pour la construction de cette paix.